



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires**

**OBJET : Budget Primitif 2025
Budget Annexe Ordures Ménagères (REOM)**

EXPOSE

Le Budget Primitif 2025 intègre les résultats cumulés de l'année 2024.

Conformément à l'instruction M4, le budget primitif 2025 du budget annexe REOM est voté par nature au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement.

Il se présente en équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 559 221,56 €
- Section d'investissement : 401 658,11 €

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 11 mars dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre le Budget Primitif 2025 Ordures Ménagères (REOM) de la communauté de communes tel que présenté ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 27 mars 2025

La secrétaire de séance


AR-Préfecture
044-200072726-20250401-7-BF
Lucie GUERIN, Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025

Le Pré

Alain




Le Président,
Alain HUNAU

V - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 45
 Nombre de suffrages exprimés : 51
 VOTES :
 Pour : 50
 Contre :
 Abstentions : 1

Date de la convocation : le 20 mars 2025

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 27 mars 2025

M. le Président

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 27 mars 2025



[Handwritten signature in black ink]

AR-Préfecture

044-200072726-20250401-7-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-04-2025

Publication le : 01-04-2025



Le Président,

[Handwritten signature of Alain HUNAUT]
Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

Membres présents : 45

Suffrages exprimés : 51

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le vingt mars deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD		
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT		
	Mme Catherine CIRON		
	M. Georges-Henri NOMARI		Absent
	Mme Jacqueline BOMBRAY		
	M. Rudy BOISSEAU		
	Mme Claudie SONNET		
	M. Elias AMIOUNI		
	Mme Christine BOURDEL		Bourdel
	M. Jean-Luc MARSOLLIER		
	Mme Simone GITEAU		Giteau
	M. Bernard GAUDIN		
	M. François-Xavier LE HÉCHO		Mme Marie-France GUERIN
DERVAL	M. Dominique DAVID		
	Mme Jacqueline LEBLAY		
	M. Michel HORHANT		
	Mme Laurence LE BIHAN		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
	M. Jean-Noël BEAUDOIN		
	Mme Lucie PAUL		Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC		
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD		
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD		
	M. Sylvain HAMON		
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN		
	M. Franck DELAMARRE		
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON		M. Jean-Michel CHEVALIER

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		
	Mme Géraldine PINSON-LERAY		
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		
	M. Eric ROBERT		
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		
	Mme Annette PIÉTIN		
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN		P M. Jean-Claude DESGUÉS
PETIT-AUVERNE	M. Olivier POIRIER		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		
	Mme Isabelle MICHAUX		M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HÉCHO		Mme Martine CHEVALIER
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER		
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		
	Mme Marie-Paule SECHET		
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		
	Mme Marie-Anne LAILLET		
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		
	Mme Martine CHEVALIER		
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		
	Mme Nathalie PIGRÉE		
SOULVACHE	Mme Lucie GUÉRINEL		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		

AR-Préfecture

044-200072726-20250401-7-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-04-2025

Publication le : 01-04-2025



Le Président,

Alain HUNAUT